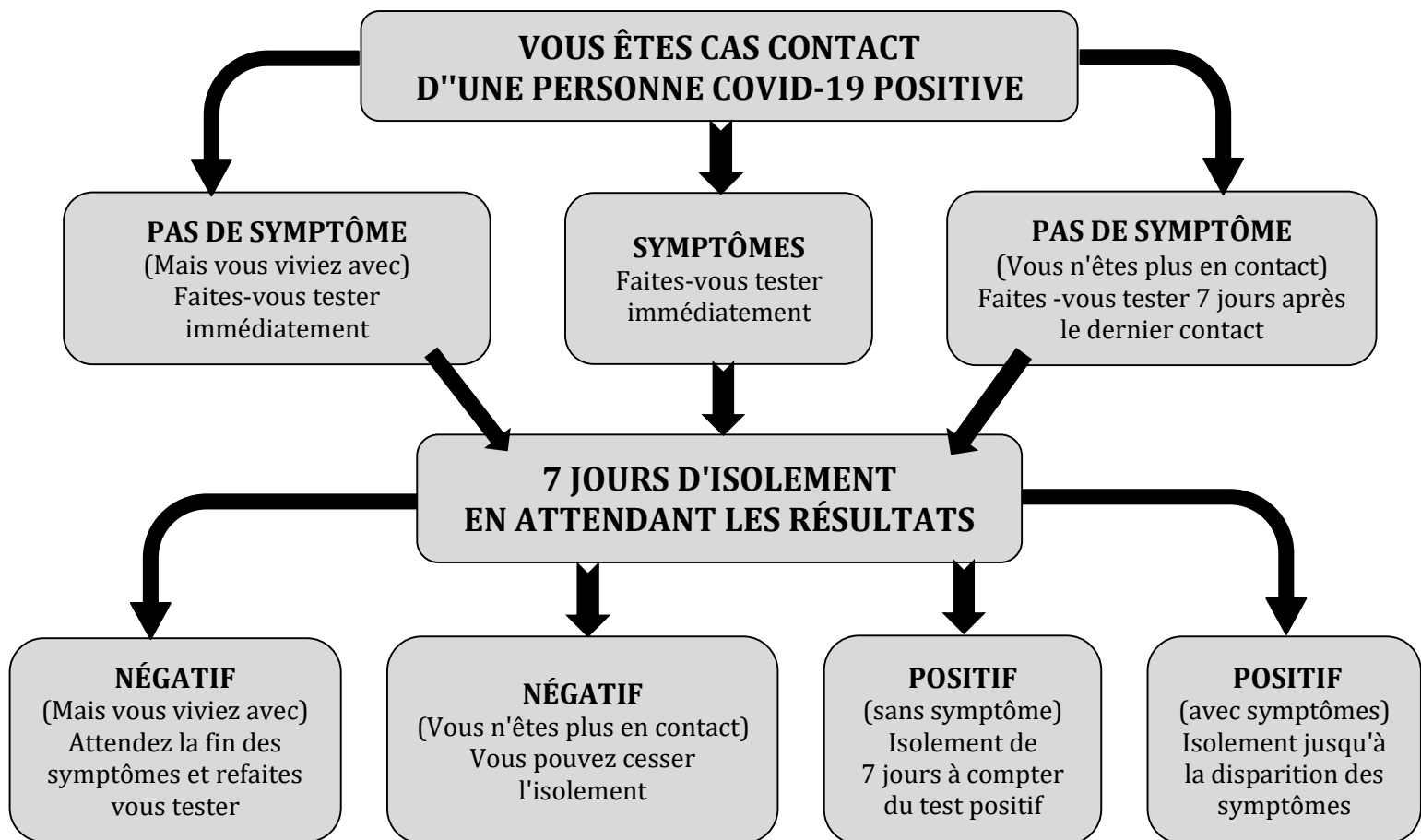


COVID-19 - QU'EST-CE QU'UN « CAS CONTACT » ?

Par définition, un cas « contact » est une personne qui a été en contact avec un cas positif à la Covid-19 sans masque de protection efficace (hygiaphone, vitre, masque, etc.)

Si vous êtes considéré comme un « **cas contact à risque** », c'est que vous avez été en contact **rapproché et prolongé**, à moins d'un mètre, sans mesure de protection efficace, avec un cas avéré.

Si vous avez été déclaré, par un cas avéré, comme personne contact, vous êtes alors systématiquement prévenu par l'Assurance Maladie et prioritaire pour réaliser un test de dépistage à l'infection Covid-19.



Dans tous les cas vous devez appliquer les gestes barrières essentiels: se laver régulièrement les mains au savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique, tousser ou éternuer de façon sécuritaire, éviter de se toucher le visage (les yeux, le nez et la bouche), port du masque, respecter la distanciation sociale, éviter tous les contacts directs, aérer les pièces de vie de sa maison ou appartement 10mn, 2 à 3 fois par jour (hiver comme été).